

**PITER PARCOURS**  
**Projet Interprétation du patrimoine naturel et culturel**

**Revue de presse CCVCMB et communication institutionnelle**

1. Stand de l'Espace Mont-Blanc avec diffusion de la publication et du livret du réseau des professionnels de l'interprétation à l'occasion d'événements



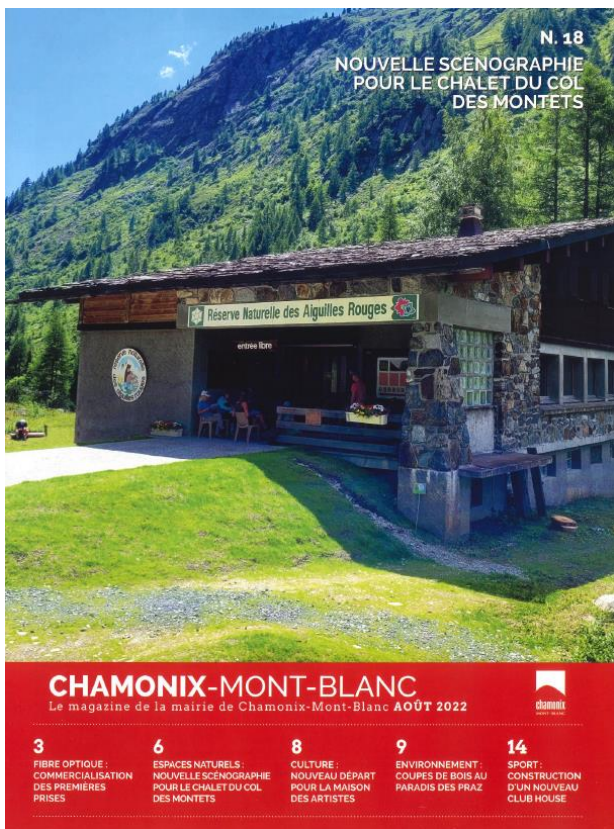
*Exemple de l'événement de lancement du programme Alcotra 2021-2027 – 28-29 novembre 2022*

2. Article sur le site de l'Office de tourisme de la Vallée de Chamonix :  
<https://www.chamonix.com/activites/activites-culturelles/musees-et-expositions/chalet-de-la-reserve-des-aiguilles-rouges>
3. Affichage de la carte des sites dans les 4 offices de tourisme de la Vallée de Chamonix, à la Maison du Lieutenant et au Chalet du col des Montets.



*Exemple à l'office de tourisme de Chamonix*

4. Article bulletin municipal d'août 2022 (diffusion à 8000 exemplaires)



> couverture du bulletin dédiée au projet



## ESPACES NATURELS

LE CHALET DU COL DES MONTETS ROUVRE AU PUBLIC avec une nouvelle scénographie

Site emblématique de la Vallée de Chamonix, le chalet du col des Montets, point focal de la Réserve des Aiguilles rouges est à nouveau accessible au public depuis le 9 juillet 2022 après d'importants travaux de rénovation intérieure du bâtiment et d'accessibilité PMR conduits par la Mairie de Chamonix, propriétaire du lieu et avec une nouvelle scénographie.

Cette scénographie originale a été pilotée par la Communauté de communes de la vallée de Chamonix, cofinancée par le programme européen Interreg Alcotra 2014-2020 dans le cadre du projet transfrontalier Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel du Plan Intégré Territorial de l'Espace Mont-Blanc et a mobilisé plusieurs acteurs :

Aster, le gestionnaire des réserves naturelles de Haute-Savoie, l'ARNAR, l'association des amis de la réserve ainsi que le Centre de Recherches sur les Écosystèmes d'Altitude (CREA).

Ce projet européen a pour objet d'améliorer l'offre touristique en matière d'interprétation des patrimoines sur le territoire de l'Espace Mont-Blanc, notamment par une montée en gamme significative de l'accueil du public. Outre des actions de communication et de mise en réseau des acteurs, le projet comprend aussi des investissements sur les sites d'accueil du public aux portes des espaces naturels protégés.

Vous trouverez dans le Chalet du col des Montets des visuels sur la faune et la flore, des tableaux sur les

paysages et l'évolution des milieux, des animaux naturalisés, des tables d'interprétation, des maquettes, des microscopes, un lieu de projection... ainsi qu'une boutique et un bar.

Alex Bruneau, l'animateur nature de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix, est sur place pour vous accueillir, vous guider et répondre à vos questions. Des stagiaires sont également présents sur le site pour assister le public.

Des animations pour les familles sont programmées le vendredi, des conférences sont proposées le mardi en lien avec l'ARNAR et des sorties sont organisées tous les jeudis.

Pour joindre l'équipe du Chalet du col des Montets : 07 62 26 25 15.

magazine de la mairie de Chamonix-Mont-Blanc n. 18



Nouvelle scénographie pour le chalet du col des Montets : vidéos, maquettes, panoramas...

## CRÉATION DE 5 SENTIERS THÉMATIQUES ET DE 10 BELVÉDÈRES / RÉHABILITATION DE 5 PANNEAUX SUR LA TERRASSE SOMMITALE DU BREVENT

Le projet Espace Valléen de la Vallée de Chamonix-Mont-Blanc, labellisé en 2017, est une démarche de diversification touristique devant permettre le développement d'un tourisme durable au sein de la Vallée. Elle est menée par la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix en coordination avec le projet plateforme de marque de l'Office de Tourisme.

Les actions développées dans ce cadre ont pour finalité, d'une part de permettre de mieux connaître et de préserver l'environnement naturel de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, d'autre part de favoriser l'engagement individuel et

collectif en faveur du développement durable.

**10 belvédères ont été créés :**

- Alpage de Portmenaz : table en 3D avec vitrines (Servoz)
- Tête de la Fontaine : deux totems de visée (Servoz)
- Alpage de Chailloux : panneau sur poteaux (Les Houches)
- Gîte de St-Michel : table de lecture et totem (Les Houches)
- Point de vue du Cerro : table de lecture et totem de visée (Chamonix)
- Gares des Glaciers et de la Para : 4 panneaux muraux (Chamonix)
- Point de vue du Chapeau : table de lecture (Chamonix)

- Crête des Posettes : table de lecture (Vallorcine)
- Tête de la Chevrette : table d'orientation 360° (Vallorcine)
- Croix de Loriaz : panneau mural (Vallorcine)

**5 sentiers thématiques, regroupés sous le nom générique « L'Aventure Climatique », sont en cours de création avec comme fil conducteur le personnage de Joseph Vallot :**

- À fleurs de coteau (Servoz)
- Les croûtes en forêt (Les Houches)
- Un cortil bien sauvage (Chamonix)
- Vivre à l'Au (Vallorcine)
- Éplique en centre de Chamonix

## VOS COMMUNES

VALLÉE DE CHAMONIX/VALLORCINE

# Le chalet du col des Montets s'est refait une beauté intérieure

L'espace pédagogique du col des Montets, porte d'entrée dans le massif des Aiguilles Rouges, a fait l'objet d'importants travaux d'intérieur. Toute la scénographie a été repensée et permet de mieux diffuser la connaissance scientifique auprès des randonneurs.

Quiconque a déjà emprunté par un jour de beau temps la route départementale qui relie Vallorcine à Chamonix mesure la beauté de l'arrivée au col des Montets. La découverte au loin de l'aiguille Verte et des aiguilles de Chamonix donnent envie à tous les passants de s'aventurer dans les montagnes environnantes pour en apercevoir davantage. Un lieu de passage qui, 56 ans après l'édification d'un chalet à vocation pédagogique, n'a rien perdu de sa superbe.

C'est justement pour ce bâtiment ne payant pas vraiment de mine, que des élus de toute la communauté de communes de la vallée de Chamonix, des membres de l'Association des réserves naturelles des aiguilles Rouges (Arnar), des scientifiques et les gardes des réserves voisines se sont réunis jeudi 28 juillet. Ensemble, ils ont inauguré la nouvelle scénographie qui propose désormais le chalet libre d'accès.

Les importants travaux de rénovation intérieure et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite y ont été conduits ces derniers



Élus, scientifiques, cadres de l'Association des réserves naturelles des aiguilles Rouges (Arnar) et gardes des réserves ont inauguré jeudi 28 juillet le chalet du col des Montets après son importante rénovation intérieure. Photo Le DL/B.S.

mois. Un dépoussiérage bienvenu puisque le bâtiment n'avait pratiquement connu aucune transformation depuis sa création.

**« Au chalet du col, le musée est d'abord à l'extérieur »**

Si le réaménagement de cet espace, parcouru par 50 000 à 80 000 personnes chaque été, était nécessaire pour apporter une touche de modernité, il permet aussi de moderniser le discours et les connaissances qui y sont vé-

hiculées.

Le randonneur curieux qui pénètre dans le chalet peut désormais profiter de projections, de maquettes, de visuels sur la faune et la flore, mais aussi des tableaux de compréhension des paysages et des milieux montagnards. « Mais au chalet du col, le musée est d'abord à l'extérieur », rappelait jeudi soir Xavier Dunand, le président de l'Arnar. Ce lifting a aussi permis de mettre l'accent sur l'impact du réchauffement climatique, ses conséquences pour les glaciers

ainsi que pour la faune et la flore de montagne. Malgré ces touches de modernité, le visiteur peut toujours scruter les animaux naturalisés exposés dans quelques vitrines.


**Conférences et sorties naturalistes**

Sur le fond, les connaissances vulgarisées ont été compilées par Astier, le gestionnaire des réserves naturelles de Haute Savoie, l'Arnar qui fête d'ailleurs cet été ses 50 ans et le Centre de recher-

ches sur les écosystèmes d'altitude (Crea). Le site reste animé par Alex Bruneau et son équipe. Ils continuent de guider au mieux les différents publics à travers ce lieu de transmission. L'Arnar reste partie prenante du chalet puisqu'elle y organise entre autres des conférences et des sorties naturalistes. De quoi encourager tous ceux qui passeraient dans le secteur à s'arrêter pour en apprendre un peu plus sur les montagnes voisines et ses habitants.

Baptiste SAVIGNAC

## 6. Publication sur la page Facebook de la mairie de Chamonix (14000 followers) – 29 juillet 2022 :

 Mairie de Chamonix-Mont-Blanc  
29 juillet · 🌐

[Inauguration le 28 juillet 2022 du chalet du Col des Montets rénové]  
👉 Site emblématique de la Vallée de Chamonix, le chalet du Col des Montets, point focal de la Réserve des Aiguilles rouges est à nouveau accessible au public depuis le 9 juillet 2022 après d'importants travaux de rénovation intérieure du bâtiment et d'accessibilité PMR conduits par la Mairie de Chamonix, propriétaire du lieu et avec une nouvelle scénographie.

👏 Il a été officiellement inauguré le 28 juillet par Eric Fournier, maire et président de la Communauté de communes, en compagnie de Thierry Lejeune, président d'Asters et de Xavier Dunand, président de l'Arnar et en présence de nombreux élus et représentants associatifs.

✅ La nouvelle scénographie originale a été pilotée par la Communauté de communes de la vallée de Chamonix dans le cadre du projet européen Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel du Plan Intégré Territorial de l'Espace Mont-Blanc et financée majoritairement par des fonds européens (programme Interreg Alcotra 2014-2020).

✅ Elle a par ailleurs mobilisé plusieurs acteurs: Asters, le gestionnaire des réserves naturelles de Haute Savoie, l'Arnar, l'association des amis de la réserve ainsi que le Centre de Recherches sur les Ecosystèmes d'Altitude (CREA).

✅ Ce projet européen a pour objet d'améliorer l'offre touristique en matière d'interprétation des patrimoines sur le territoire de l'Espace Mont-Blanc, notamment par une montée en gamme significative de l'accueil du public. Outre des actions de communication et de mise en réseau des acteurs, le projet comprend aussi des investissements sur les sites d'accueil du public aux portes des espaces naturels protégés.

✅ Vous trouverez dans le Chalet du col des Montets des visuels sur la faune et la flore, des tableaux sur les paysages et l'évolution des milieux, des animaux naturalisés, des tables d'interprétation, des maquettes, des microscopes, un lieu de projection... ainsi qu'une boutique et un bar. Alex Bruneau, l'animateur nature de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix est sur place, accompagné de plusieurs stagiaires, pour vous accueillir, vous guider et répondre à vos questions.

[Chamonix-Mont-Blanc Chamonix Asters, conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie](#)



  160

9 commentaires 31 partages

7. Article sur le site de l'Espace Mont-Blanc – onglet « actualités » - 28 juillet 2022 :

## Inauguration du Chalet du col des Montets dans la vallée de Chamonix

28 juillet 2022



Site emblématique de la Vallée de Chamonix, le Chalet du col des Montets, point focal de la Réserve des Aiguilles rouges a été officiellement inauguré le 28 juillet par Eric Fournier, Maire et Président de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc.

La nouvelle scénographie originale a été pilotée par la Communauté de communes dans le cadre du projet Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel de l'Espace Mont-Blanc et financée à 85% par le Fonds Européen de Développement Régional via le programme Interreg Alcotra 2014-2020.

Ce projet européen a pour objet d'améliorer l'offre touristique en matière d'interprétation des patrimoines sur le territoire de l'Espace Mont-Blanc, notamment par une montée en gamme significative de l'accueil du public.

Vous trouverez dans le Chalet du col des Montets des visuels sur la faune et la flore, des tableaux sur les paysages et l'évolution des milieux, des animaux naturalisés, des tables d'interprétation, des maquettes, des microscopes, un lieu de projection... ainsi qu'une boutique et un bar. L'équipe du Chalet est prête pour vous accueillir, vous guider et répondre à vos questions.

Actions



MONTAGNE



TERROIR



ÉNERGIE ET TRANSPORTS



ÉDUCATION



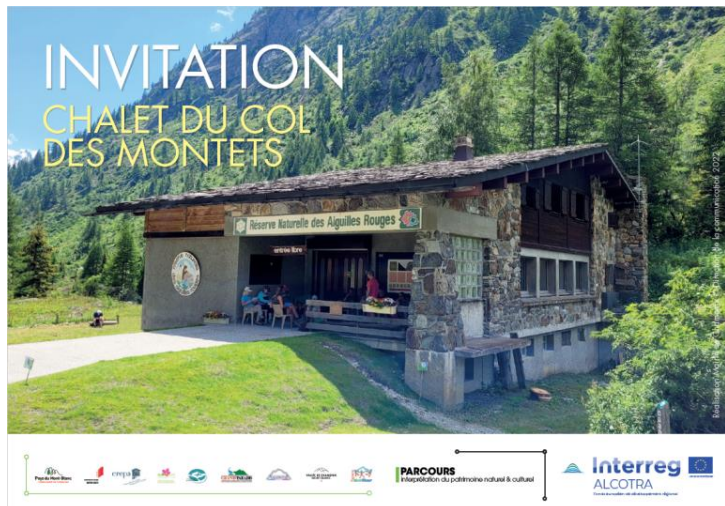
AVENIR

8. Reportage vidéo de TV8 Mont-Blanc - 2'22 - 27 juillet 2022 :

<https://www.youtube.com/watch?v=XPqzcowYOUw>

9. Article Le Messenger – 19 juillet 2022 : <https://www.lemessenger.fr/44060/article/2022-07-19/au-pied-des-aiguilles-rouges-le-chalet-de-la-reserve-naturelle-s-est-refait-une>

## 10. Invitation officielle à l'inauguration du Chalet du col des Montets



Éric Fournier, Maire de Chamonix-Mont-Blanc et  
Président de la Communauté de communes,  
a le plaisir de vous inviter,

- ▲ après d'importants travaux de rénovation intérieure du bâtiment et d'accessibilité PMR, financés par la mairie de Chamonix,
- ▲ ainsi que le renouvellement de la scénographie, réalisé par la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix, avec un cofinancement du programme européen ALCOTRA 2014-2020, dans le cadre du projet Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel de l'Espace Mont-Blanc,

à l'inauguration du chalet rénové du col des Montets

Jeudi 28 juillet 2022 à 17h30

## 11. Article Dauphiné Libéré – 10 juillet 2022 :



## 12. Article sur le site de la commune de Chamonix : <https://www.chamonix.fr/actualites/2195-le-chalet-du-col-des-montets-rouvre-au-public-le-samedi-9-juillet-avec-une-nouvelle-scenographie.html>

13. Rapport d'activités de l'Espace Mont-Blanc 2021 diffusé sur le stand de l'Espace Mont-Blanc lors d'événements transfrontaliers (180 exemplaires) et disponible en ligne sur le site de l'Espace Mont-Blanc : [https://www.espace-mont-blanc.com/asset/117531\\_emb-rapport-dactivite2022\\_web.pdf](https://www.espace-mont-blanc.com/asset/117531_emb-rapport-dactivite2022_web.pdf) (le rapport de 2022 est en cours d'écriture)



## PROJETS EUROPÉENS

*Plan Intégré Territorial « PARCOURS : Un patrimoine, une identité, des parcours partagés »*

Soutenu par le Fonds européen de développement régional (FEDER) via le programme Interreg ALCOTRA France-Italie 2014-2020, le Plan Intégré Territorial (PITER) « PARCOURS » est né d'une volonté de créer de nouvelles synergies transfrontalières au bénéfice d'une offre touristique toujours mieux intégrée, d'une mobilité durable facilitée et d'un programme éducatif innovant. Le PITER PARCOURS, coordonné par le Département de la Haute-Savoie, est mené en partenariat avec la Région autonome Vallée d'Aoste, les collectivités territoriales françaises et valdôtaines, et le Canton du Valais. Il est composé de cinq projets :

- 1 « coordination et communication » (P1),
- 2 « parcours itinérants autour du Mont-Blanc » (P2),
- 3 « parcours des patrimoines de passages en châteaux » (P3),
- 4 « parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel » (P4),
- 5 « parcours civique et professionnel en montagne » (P5)

L'Espace Mont-Blanc a contribué au P1 et est particulièrement consacré au P2 et P4. Certains membres ont également participé au P5.



### Projet Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel

Ce projet a été approuvé par le comité de suivi du programme ALCOTRA le 11 juillet 2018. Il vise à promouvoir et valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire transfrontalier. Les actions proposées consistent à :

- **ÉDUIQUER ET SENSIBILISER** aux patrimoines à l'échelle transfrontalière par le recours aux technologies numériques et à l'innovation,
- **MONTRE EN QUALITÉ** les structures d'interprétation des patrimoines réunies au sein d'un réseau transfrontalier et développer de nouveaux produits touristiques,
- **FAIRE ÉMERGER** et structurer un réseau de professionnels pérenne faisant référence en matière d'interprétation des patrimoines autour du Mont-Blanc.

Ainsi, les travaux de valorisation de nombreux sites de visite se sont poursuivis en 2021.

En Suisse, le jardin botanique Flore-Alpe acquiert des outils de médiation innovants. Un sentier didactique est créé entre le site archéologique de haute-altitude le Mur (dit) d'Hannibal et le village de Liddes, et un centre d'interprétation est réalisé dans ce village.

À la frontière entre la Suisse et l'Italie, au col du Grand-Saint-Bernard, l'ancienne douane fait l'objet d'une rénovation architecturale et énergétique, et un sentier didactique est créé autour du lac.

En Italie, le Château Sarnod de la Tour, la Route des Gaules et la Maison Musée Berton font l'objet de petits travaux d'aménagement et acquièrent des outils de valorisation scénographiques et pédagogiques. Parmi ces outils, on peut citer un dispositif de réalité augmentée qui permet à tout public, à travers une série d'étapes allant du village de La Thuile au sommet du Rutor (3 486 m d'altitude), de vivre l'expérience de se rendre sur un glacier, d'explorer sa morphologie et de comprendre les effets réels du changement climatique.

En France, la Maison de la Réserve Naturelle de Plaine-Joux et le Chalet du col des Montets se dotent d'une nouvelle scénographie.

En parallèle, un réseau réunissant 22 professionnels de l'interprétation des patrimoines s'est construit cette année à travers deux rencontres et six ateliers. Une rencontre a eu lieu en présentiel, tandis que les autres ont dû se dérouler en visioconférence. Les valeurs et objectifs du réseau ont ainsi été définis, et des besoins de formations pour 2022 ont été identifiés par les participants.



Toutes ces actions se sont accompagnées d'un plan de communication qui se poursuit en 2022.

**PARCOURS**  
interprétation du patrimoine naturel & culturel



### Partenariat

**Communauté de Communes  
Pays du Mont-Blanc (chef de file)  
Sujets délégataires : Communes de  
Passy et des Contamines-Montjoie**

**Communauté de Communes  
de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc  
Unité des Communes valdôtaines  
Grand-Combin  
Sujet délégataire :  
Commune de Saint-Rhémy-en-Bosses**

**Unité des Communes valdôtaines  
Valdigne Mont-Blanc  
Sujet délégataire : Commune de  
La Thuile et Fondation Montagne sûre**

**Unité des Communes valdôtaines  
Grand-Paradis  
Canton du Valais  
Service de l'économie, du tourisme  
et de l'innovation**

**Jardin botanique alpin Flore-Alpe  
de Champex-Lac**

**Centre Régional d'Études  
des Populations Alpines à  
Sembrancher (CREPA)**

**Association RAMHA (Recherches  
Archéologiques du mur d'Hannibal)**

**Commune de Bourg-Saint-Pierre**

**Centre de Recherches Énergétiques  
et Municipales à Martigny (CREM)**

### Projet Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel



### Durée

**03 OCTOBRE 2018  
02 OCTOBRE 2022**



### Budget

**1 647 059€**

**Italie / France**

dont 85% cofinancés par le fonds européen  
Interreg V-A France-Italie ALCOTRA  
2014-2020, soit 1 400 000€

**+ 471 575 CHF**

**Canton du Valais**

14. Rapport d'activités de l'Espace Mont-Blanc 2020 diffusé sur le stand de l'Espace Mont-Blanc lors d'événements transfrontaliers (60 exemplaires) et disponible en ligne sur le site de l'Espace Mont-Blanc : [https://www.espace-mont-blanc.com/asset/emb-rapport-dactivite-2020\\_juin-2022\\_spreads\\_bd.pdf](https://www.espace-mont-blanc.com/asset/emb-rapport-dactivite-2020_juin-2022_spreads_bd.pdf)



## Plan Intégré Territorial « PARCOURS : Un patrimoine, une identité, des parcours partagés »

Obtenu par le programme européen Interreg ALCOTRA, le Plan Intégré Territorial (PITER) PARCOURS vise à promouvoir la coopération entre les territoires frontaliers alpins franco-italo-suisse. Ce plan est né d'une volonté de créer de nouvelles synergies transfrontalières au bénéfice d'une offre touristique toujours mieux intégrée, d'une mobilité durable facilitée et d'un programme éducatif innovant à destination de la jeunesse dans les établissements scolaires.

Le PITER PARCOURS est porté par le Département de la Haute-Savoie en tant que coordinateur unique, en partenariat avec la Région Autonome Vallée d'Aoste, les collectivités territoriales françaises et valdôtaines, et le Canton du Valais.

Il est composé de cinq projets :

- « coordination et communication » (P1),
- « parcours I-tinérants autour du Mont-Blanc » (P2),
- « parcours des patrimoines de passages en châteaux » (P3),
- « parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel » (P4),
- « parcours civique et professionnel en montagne » (P5).

L'Espace Mont-Blanc s'est particulièrement consacré à deux d'entre eux : le P2 et le P4.

Le projet a été approuvé par le Comité de Suivi du programme ALCOTRA le 11 juillet 2018. Il vise plusieurs objectifs : promouvoir et valoriser le patrimoine naturel et culturel du territoire transfrontalier, enrichir l'offre touristique proposée et favoriser une meilleure collaboration entre les acteurs et l'interprétation des patrimoines.

Les actions proposées à travers ce projet permettent aux structures et acteurs d'occuper l'espace, de se faire connaître et d'aller à la rencontre de nouveaux publics. Elles consistent notamment à :

- **ÉDUIQUER ET SENSIBILISER** aux patrimoines eux-mêmes à l'échelle transfrontalière par le recours aux technologies numériques et à l'innovation,
- **MONTRE EN QUALITÉ** les structures d'interprétation des patrimoines réunies au sein d'un réseau transfrontalier et développer de nouveaux produits touristiques,
- **FAIRE ÉMERGER** et structurer un réseau de professionnels pérenne faisant référence en matière d'interprétation des patrimoines autour du Mont-Blanc.

En 2020, les travaux de valorisation de nombreux sites de visite se sont poursuivis :



Le jardin botanique Flore-Alpe

En Suisse, le jardin botanique Flore-Alpe se dote d'outils de médiation innovants. Le site archéologique de haute-altitude le Mur (dit) d'Hannibal est relié au village de Liddes par un sentier didactique et un centre d'interprétation est créé dans ce village.

### Projet Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel

À la frontière entre la Suisse et l'Italie, au col du Grand-Saint-Bernard, l'ancienne douane fait l'objet d'une rénovation architecturale et énergétique, et un sentier didactique est créé autour du lac.



En Italie, le Château Sarriod de la Tour, la Route des Gaules et la Maison Musée Berton font l'objet de petits travaux d'aménagement et acquièrent des outils de valorisation scénographiques.

En France, un ancien bâtiment EDF doit être réhabilité et transformé en Maison du Tour du Mont-Blanc. Une course est aménagée et des outils scénographiques sont créés à la Maison de la Réserve Naturelle de Plaine-Joux. Enfin, la scénographie du Chalet du col des Montets est modernisée.

Un réseau des professionnels de l'interprétation des patrimoines a été initié et une première formation réunissant 22 accompagnateurs en moyenne montagne des trois pays a pu être organisée à l'automne 2020 sur les thèmes suivants : l'asymétrie des versants et variété morphologique, les glaciers du Mont-Blanc et empreinte morphologique, le pergélisol, le changement climatique et les risques glaciaires, les glaciers rocheux, et l'histoire du Col du Grand-Saint-Bernard.



Ces actions se sont accompagnées d'un plan de communication et d'une refonte du portail web [www.autourdumontblanc.com](http://www.autourdumontblanc.com).

### Parcours d'interprétation du patrimoine naturel et culturel



#### Partenariat

Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc (chef de file)  
Sujets délégués : Communes de Passy et des Contamines-Montjoie

Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc

Unité des Communes valdôtaines Grand-Combin  
Sujet délégué : Commune de Saint-Rhémy-en-Bosse

Unité des Communes valdôtaines Valdigne-Mont-Blanc  
Sujet délégué : Commune de La Thuile et Fondation Montagne sûre

Unité des Communes valdôtaines Grand-Paradis  
Canton du Valais  
Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation

Jardin botanique alpin Flore-Alpe de Champex-Lac

Centre Régional d'Études des Populations Alpines à Sembrancher (CREPA)

Association RAMHA (Recherches Archéologiques du mur d'Hannibal)

Commune de Bourg-Saint-Pierre



#### Durée

03 OCTOBRE 2018  
02 OCTOBRE 2022



#### Budget

1 647 059 €  
Italie / France

dont 85% cofinancés par le fonds européen Interreg V-A France-Italie ALCOTRA 2014-2020, soit 1 400 000 €

+ 471 575 CHF  
Canton du Valais

